

Pour publication immédiate

COMMUNIQUÉ

CARACTÉRISATION DES INSTALLATIONS SANITAIRES

Saint-Ubalde, le 21 janvier 2025. – La Municipalité de Saint-Ubalde, en étroite collaboration avec les Associations des Lacs et avec le soutien de la firme Agiro, a initié en 2023 des travaux permettant de documenter le dossier individuel des propriétés munies d'une installation sanitaire autonome sur son territoire.

La firme Expertises M.P. et fils inc. a transmis dans les délais prévus, tous les rapports d'expertise des visites réalisées en 2024. Chaque rapport personnalisé sera envoyé aux propriétaires de la propriété visitée dans les prochaines semaines et sera accompagné d'une lettre évoquant les prochaines étapes à suivre.

Les personnes souhaitant recevoir leur rapport par courriel doivent communiquer avec la Municipalité, au 418 277-2124, poste 101 ou par courriel électronique info@saintubalde.com avant le 28 janvier prochain.

La Municipalité a le plaisir de convoquer tous les citoyens dont la caractérisation de leur installation sanitaire a été effectuée en 2024 à une séance d'information qui aura lieu **jeudi, le 13 février prochain, à 19 h**, à la salle Dolbec, située au 400, rue de l'Aréna.

- 30 -

Source : Isabelle Lupien
Directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement
418 277-2124, poste 105
urbanisme@saintubalde.com